



ASSISES DES FORÊTS ET DU BOIS DU GRAND EST

**DISCOURS DE ARNAUD BERNEZ, Conseiller délégué au développement économique et au mécénat
de la Ville de Nancy**

13 décembre 2023

Mesdames et Messieurs,

Au nom du de Matthieu KLEIN, Maire, Président de la métropole du Grand Nancy, retenu ce matin, je tenais tout simplement à vous souhaiter la bienvenue à ces deuxièmes Assises des forêts du bois, en ce Palais des Congrès de Nancy.

Permettez-moi de saluer en particulier les organisateurs de cette manifestation. Monsieur FRANCE-LANORD, Président de FIBOIS Grand Est et Madame Meriem FOURNIER, Présidente de l'association Des Hommes et Des Arbres (DHDA). DHDA porte un projet reposant sur un consortium de 100 acteurs publics et privés, visant à transformer le territoire par l'innovation issue du patrimoine forestier. La métropole du Grand Nancy faisant partie des membres fondateurs et partenaires de ce projet labellisé «Territoire d'innovation», entend s'appuyer dessus afin de se positionner en laboratoire d'innovation énergétique visant à rendre le territoire plus autonome et plus sobre, et éventuellement également de faire émerger des filières locales porteuses d'emploi.

Alors merci aux deux organisateurs, à vos équipes d'avoir œuvré pour réunir acteurs publics, associatifs, étudiants, chercheurs. Et puis, si je puis me permettre de paraphraser le propos de cette organisation, d'avoir une démarche participative et ambitieuse pour à la fois préserver, dynamiser nos forêts et leur exploitation.

L'objectif de ces ateliers et travaux, 2 jours durant, sera de trouver une traduction concrète d'actions à mener sur notre territoire, c'est en tout cas notre ambition. Alors, pour continuer ce propos liminaire, je tenais à vous dire que Nancy est probablement le lieu idéal pour accueillir ces Assises, puisque l'année prochaine nous fêterons les 200 ans de la création de l'Ecole des Eaux et Forêts, qui a été créée à Nancy. Il s'agissait, à l'époque, de répondre à une carence, un manque de formation des agents du roi en matière sylvicole, et également d'avoir une connaissance un peu plus pointue du maillage des forêts qui, déjà à l'époque, faisaient l'objet de spéculations.

200 ans plus tard, Nancy accueille toujours l'INRAE, filière d'excellence de recherche en matière agricole et forestière, qui participe au rayonnement international de notre région et qui participe à des programmes un peu partout en France. Par ailleurs, ayant la chance et le plaisir de participer au Conseil d'administration de la Fondation ID+ Lorraine, j'ai appris récemment que l'INRAE allait participer au programme de préservation « Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly », au nord de de la région parisienne. Il s'agit d'un projet sur le long terme, qui vise à sauver et entretenir une chênaie à l'horizon des 50 prochaines années.

A travers cet exemple, on retrouve la prise de conscience que le réchauffement climatique a profondément changé les enjeux environnementaux et économiques, avec la nécessité impérieuse de s'occuper de nos forêts. La filière bois joue un double rôle. Elle permet de capter le CO₂. De ce point de vue, le massif de la forêt de Haye, en limite immédiate de la métropole de Nancy, est un exemple de gestion durable, avec une démarche de charte forestière du territoire qui implique l'ensemble des acteurs concernés. La forêt offre également une précieuse matière première indispensable, notamment en termes de construction et d'habitat. C'est une filière de construction locale, à fort potentiel d'innovation. Cela a été rappelé, c'est une source d'emploi, soutenue par notre territoire. Je salue à ce titre le travail mené par FIBOIS Grand Est, Monsieur FRANCE-LANORD, pour développer, valoriser et promouvoir cette filière d'avenir. Les projets innovants font la fierté de notre région. Je pense en particulier, pour citer quelques exemples, au collège Niki de Saint Phalle à Nancy et depuis quelques mois le gymnase Jean Lamour, lauréat du prix construction



bois en juillet 2023. Pour la petite anecdote, une amie urbaniste de la région parisienne m'en parlait encore il y a quelques jours seulement.

La filière bois est donc un levier pour valoriser les ressources locales, les circuits courts, la construction durable, voire même les nouveaux usages, chimie du bois, matériaux mixtes, recyclage, biomasse. Elle répond donc directement aux enjeux climatiques en contribuant à faire baisser les émissions du secteur du bâtiment. À ce titre, Nancy se positionne en démonstratrice de transformation urbaine et d'économie locale, dans une approche de qualité urbaine, en dialogue avec les professionnels de la construction. Cela traduit un engagement politique en matière du recours au bois dans des projets d'architecture différente, d'urbanisme nouveau et renouvelé.

Comme la disait Monsieur FRANCE-LANORD, j'insiste, et j'enfonce le clou, je vous invite moi aussi à bloquer dans vos agendas les dates des 3, 4 et 5 avril prochains car nous accueillerons à Epinal le premier jour et les 2 jours suivants à Nancy, ici même au Centre Prouvé, le Forum Bois Construction. C'est le rendez-vous européen des décideurs et acteurs de la construction, de la rénovation et de l'aménagement biosourcé. Une occasion unique de mettre en œuvre notre savoir-faire. C'est une dynamique qui s'inscrit dans les orientations prises par la ville de Nancy et de la métropole du Grand Nancy pour mieux bâtir la ville d'aujourd'hui et de demain.

La filière bois s'inscrit dans un projet plus large, notamment à travers le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui parle à tous les acteurs de la métropole et qui fixe des objectifs ambitieux pour emmener le territoire vers la neutralité carbone. Grâce à des plans d'action, notamment dans le domaine du bâti, le bois prendra toute sa place. En complément de la démarche du PCAET, la COP du Grand Nancy offre un espace d'échange et de dialogue afin de construire une communauté qui s'engage pour le climat et qui enrichit l'élaboration des politiques publiques en matière climatique. À titre d'exemple, Nancy a mis en œuvre une charte de qualité des constructions, avec un travail qui a été fait avec tous les promoteurs immobiliers pour les encourager à adopter des pratiques plus vertueuses.

Voilà des thématiques qui résonnent fortement en chacun de vous, j'imagine, et qui concernent les enjeux actuels de la lutte contre le changement climatique. Pour mieux consommer, mieux vivre.

La forêt est un atout, mais aussi une ressource à préserver. Cela a été dit plusieurs fois aujourd'hui, elle est menacée par les effets du réchauffement climatique. Je suis heureux d'apprendre que notre forêt s'étend, se développe, s'entretient, d'où l'importance d'un travail collectif à ce sujet. Il est essentiel d'avoir une vision partagée pour la forêt, de faire converger les intérêts, les stratégies des différentes parties prenantes pour construire la forêt de demain et garantir à la fois sa sauvegarde et son exploitation durable dans nos territoires.

J'entamais mon propos liminaire par un petit clin d'œil. Je ne suis pas remonté au 12^e siècle, simplement 200 ans en arrière. A quelques mois du bicentenaire de l'Ecole des Eaux et Forêts ce clin d'œil peut paraître anecdotique, mais nos connaissances du vivant et de la forêt sont incomparables à ce jour et, surtout, les enjeux ont fondamentalement changé. Alors il ne s'agit pas tant de faire appel à l'esprit de nos ancêtres, mais néanmoins de prendre conscience que nos choix, nos décisions auront peut-être des conséquences à une échelle séculaire. Je reprends le mot « séculaire » que Monsieur FRANCE-LANORD a employé et engage notre responsabilité. Les sujets sont nombreux, les enjeux sont transversaux et tournés vers l'avenir.

Je vous souhaite donc de très bons travaux et de très bonnes Assises.

Merci de votre attention.